

LENSMAG

MAGAZINE DE LA VILLE DE LENS



FOCUS

LE MARCHÉ DU MARDI DÉMÉNAGE

page 16

VŒUX À LA POPULATION



Accueil en personne

C'est Sylvain Robert, entouré d'élus, qui a accueilli en personne les Lensoises et les Lensois avant la cérémonie.



Déterminé

Le maire de Lens a répété sa détermination de représenter au mieux les administrés.



Belle chanson

Les enfants des centres socio-culturels ont entonné leur chant célébrant les géants lensois.



Fierté lensoise

On ne le sait peut être pas mais c'est un Lensois qui est à la tête de l'université d'Artois : Pasquale Mammone



Deux nouveaux citoyens d'honneur

Pour clore la cérémonie des vœux de 2017, le maire Sylvain Robert a tenu à mettre à l'honneur MM. Pahlavi et Zehnder



2
INSTANTANÉS

6
LENS ET VOUS

8
LENS
ATTRACTIVE

10
VIE DE
QUARTIER

16
FOCUS

21
TALENTS
LENSOIS

22
EXPRESSION
POLITIQUE

23
INFOS
PRATIQUES

25
JEUNESSE

26
SPORT

28
CULTURE

30
SORTIR



facebook.com/mairiedelens

MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE LENS
Service Communication
17 bis Place Jean Jaurès - 62307 Lens Cedex

Directeur de Publication : Sylvain Robert

Co-Directeur de Publication : Laurent Lamacz

Responsable de Rédaction : Maxime Pruvost

Rédaction : Clémence Chaumette, Maxime Pruvost

Photographies : Laurent Lamacz, Maxime Pruvost

Conception : Rudy Barbry

Impression : l'Artésienne, 62802 Liévin
Tirage : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



**Sylvain Robert,
Maire de Lens**

La nouvelle année est toujours l'occasion de prendre de bonnes résolutions. A Lens, on a plutôt l'habitude de pérenniser les bonnes habitudes déjà entreprises depuis quelque temps. C'est ainsi que la proximité est à nouveau en première ligne avec le renouvellement des conseils de quartier au mois de mars. De par la strate de notre ville, nous n'étions

pas dans l'obligation de créer cette instance de démocratie participative et, pourtant, nous avons pris un choix délibéré dès 2001 de mettre en place trois conseils de quartier. Politique que j'ai reconduite lorsque j'ai été élu maire en mars 2014 et c'est ainsi que les trois adjoints de quartier (Georges Pochon pour Lens Centre, Fatima Aït Chikhebbih pour Lens Nord-Ouest et Laure Mephu Nguifo pour Lens Nord-Est) sont les interlocuteurs privilégiés des conseillers de quartier.

Vous les avez d'ailleurs certainement aperçus lors des diagnostics en marchant dans vos quartiers : c'est un exercice idéal pour prendre le pouls d'un secteur de la ville et de faire remonter les informations. Identifier un problème est un fait, le résoudre est encore mieux.

Ce mois-ci, le Lens Mag met à l'honneur trois conseillers de quartier qui ont décidé de se représenter pour terminer le mandat jusque 2020. C'est bien la preuve que cette formule plaît par sa proximité et surtout par son efficacité. Vous avez jusqu'au 10 mars pour poser votre candidature en mairie, ensuite un tirage au sort sera effectué pour nommer 117 nouveaux conseillers de quartier (un coupon réponse est dans ce Lens Mag). Si la vie de votre quartier vous intéresse, n'hésitez pas !

“ SI LA VIE DE VOTRE QUARTIER VOUS INTÉRESSE, N'HÉSITEZ PAS À VOUS PRÉSENTER POUR DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIER EN VOUS ADRESSANT À LA MAIRIE JUSQU'AU 10 MARS. UN TIRAGE AU SORT SERA ENSUITE EFFECTUÉ POUR NOMMER LES 117 NOUVEAUX CONSEILLERS DE QUARTIER. ”



Dénicher l'objet précieux

Les collectionneurs en ont eu pour leur curiosité. Samedi 21 janvier à la salle Jean-Pohain, c'était la bourse multicolle. Timbres, livres anciens, capsules de champagne, cartes postales ont attiré des dizaines et des dizaines de personnes pour ce rendez-vous incontournable qui a certainement dû faire des heureux...



Une réunion très instructive

En janvier 2015, une première réunion avait eu lieu à la salle Houdart pour aborder le sujet du nouvel hôpital. Le 17 janvier, Sylvain Robert a donné rendez-vous pour une nouvelle réunion où le projet architectural fut présenté. Les accès autoroutiers ont également été détaillés.



Les jeunes aux manettes

Jeudi 19 janvier, à la M) 42, les étudiants de l'IG2I ont présenté devant un jury (élue, presse locale, IG2I...) leurs projets. Six projets (Foot 2I, 2I Games, Info 2I, Bubble 2I, IETS Replay et IG2I IOTS) qui ont retenu l'attention de Naceira Vincent, adjointe à la jeunesse et présente pour l'occasion.



Les vœux aux seniors

Lundi 9 janvier, les résidents ont reçu les vœux de la direction de la Mapad Delattre. Maurice Dhédin, directeur de l'établissement, en a profité pour annoncer l'extension du bâtiment qui compte 104 résidents. L'aînée est âgée de 106 ans. Le 31 janvier, trois centenaires ont fêté leur anniversaire (107, 101 et 100 ans).



Vœux au CCAS

Sylvain Robert, maire de Lens et président du CCAS, et Luc Maroni, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS, ont adressé leurs vœux au personnel du CCAS basé rue Bayard. L'occasion de revenir sur différents projets novateurs comme la mutuelle communale, les aides au portage de repas à domicile, pour les centres de loisirs, pour les repas de cantine ou encore l'aide accordée aux étudiants après le bac.



Un centre tout beau tout neuf

Après un an de travaux, le centre socio-culturel Dumas a rouvert ses portes il y a un bon mois aux Lenois. Samedi 7 janvier, Sylvain Robert et les élus de la majorité ont inauguré cet équipement de proximité en présence des partenaires (Etat, Région, Département, CAF, CALL). Coût de l'opération: 1,8 million d'euros HT.



Samedi 7 janvier, c'était le jour des inaugurations à Lens

Après le centre socio-culturel Dumas, c'est la cantine de l'école Basly qui a été inaugurée par Sylvain Robert et les élus lennois. Cet équipement permettra à 120 élèves lennois de se restaurer sainement. L'ouverture a eu lieu lundi 9 janvier pour les premiers repas.



La 7^{ème} édition pour les marionnettes

Jusqu'au 10 février, dans le cadre de TFM (Temps Fort Marionnettes) qui fête sa septième édition cette année, une exposition sur les marionnettes d'Asie est visible dans la galerie du Colisée. Le 13 janvier, les adjoints Hélène Corre et Thierry Daubresse étaient présents pour l'inauguration.



Lors du forum organisé par Pôle Emploi Lens Gare, de nouveaux collaborateurs ont été recrutés dans l'entreprise Liteyear

FORUM DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

UN RENDEZ-VOUS PRIVILÉGIÉ ENTRE RECRUTEURS ET DEMANDEURS D'EMPLOI QUI PORTE SES FRUITS

Chaque fin d'année, Pôle Emploi tient à Lens son forum de l'accompagnement vers l'emploi. En novembre dernier s'est tenue la 9^{ème} édition, qui réunissait un peu moins de 140 stands, pour environ 1500 postes ouverts aux visiteurs. Il s'agit là d'organiser un temps de rencontre privilégié, entre recruteurs et demandeurs d'emploi, pour une accession facilitée à une prise

de poste. A l'issue de ce rendez-vous, des centaines de postes ont été pourvus, tous contrats confondus. La réussite de l'événement tient notamment en la collaboration que noue l'agence lensoise de Pôle Emploi Lens Gare et les entreprises participantes. Entre Pôle Emploi Lens Gare et l'entreprise Liteyear, c'est une véritable collaboration qui s'est dessinée, en faveur de l'emploi. ■

Jérôme Vagniez (à gauche sur la photo), Directeur de l'agence Pôle Emploi Lens Gare :

« Nous essayons davantage aujourd'hui de travailler sur les compétences des candidats que sur les profils. Il faut suivre l'évolution du marché du travail. Les rendez-vous que sont les forums offrent une autre porte d'entrée pour les demandeurs d'emploi. Nous les accompagnons également dans la préparation de ce forum, notamment par un stand '5 minutes pour convaincre', à l'entrée du forum pour ceux qui le souhaitent. Les visiteurs du forum n'y sont pas convoqués, ils viennent d'eux-mêmes. Notre rôle est d'aller chercher des personnes éloignées de l'emploi pour les y ramener. »

Xavier Melin (3^{ème} en partant de la gauche sur la photo), Responsable Régionale de l'entreprise Liteyear basée rue François Gautier, spécialisée dans la fourniture d'énergie :

« Je travaille avec plusieurs agences Pôle Emploi dans toute la France et cela se passe particulièrement bien avec l'agence lensoise. Chez Liteyear, ce sont des missions spécifiques, il faut faire du porte à porte, avoir une bonne élocution, une bonne présentation. Pôle Emploi Lens a su nous mettre en relation avec des candidats qui convenaient aux postes. Nous recrutons même sans permis, même sans diplôme, pour faire de la vente à domicile. Certes les rémunérations sont commissionnées, il faut travailler et être motivé, mais Pôle Emploi Lens a su accompagner Liteyear dans ses recherches de candidats. A Pôle Emploi Lens, il existe une plateforme Facebook, qui permet de toucher les plus jeunes. Je n'ai pas peur de le dire, je crois qu'ils sont précurseurs en la matière en ayant su s'adapter aux nouvelles perspectives de recrutement. Car pour une entreprise, c'est aussi un budget le recrutement. Le principe du forum est très porteur, il permet de rencontrer du monde. Parfois, même quand nous ne retenons pas certains candidats, il nous arrive de discuter ensemble de ce qui a été et qui n'a pas été en entretien. Cela les aide. »

Maximilienne Dubruque (2^{ème} en partant de la droite sur la photo), Conseillère entreprises Pôle Emploi Lens Gare :

« Lors du forum, l'accent est mis sur des embauches à très court terme. Quand des demandeurs d'emploi viennent au forum, ils savent qu'ils vont avoir affaire à des entreprises qui recherchent rapidement des candidats. De plus, nous avons fait en sorte que le forum soit scindé en deux jours : l'un pour les recrutements immédiats ou à court terme, l'autre plus axé sur les formations. Ce qui permet de mieux adapter le public entre les visiteurs, les entreprises, ou les organismes de formation. Nous travaillons aussi beaucoup avec les demandeurs d'emploi en amont, lors d'ateliers spécifiques ou de séances de coaching. Le forum est notre temps fort annuel, néanmoins nous disposons d'autres occasions pour favoriser la rencontre entreprises/demandeurs d'emploi, notamment lors des réunions d'informations collectives. C'est ce que nous faisons avec Liteyear par exemple. »

► Pour toute info : entreprise.npc0138@pole-emploi.fr

Prochaine réunion collective d'information : jeudi 23 février à l'agence Pôle Emploi Lens Gare (inscription obligatoire en amont)

LA MUTUELLE COMMUNALE : C'EST FAIT !

JEUDI 12 JANVIER, À LA SALLE RICHART, LES ÉLUS ET L'ASSOCIATION MANDARINE ONT SIGNÉ LA CONVENTION DE PARTENARIAT DE LA MUTUELLE COMMUNALE. IL Y A DÉJÀ PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES QUI ONT DÉJÀ PU SOUSCRIRE À CETTE OFFRE.

« Avant, j'avais droit deux fois dans l'année à la pédicure. Avec cette mutuelle communale, j'ai droit à quatre fois par an. Il y a d'autres avantages comme le fait de pouvoir avoir une télé dans la chambre en cas d'hospitalisation (ce qui n'était pas le cas). Et je paye moins cher, c'est tout bénéfique pour moi, » confie Lucienne, 83 ans. D'autres personnes qui ont bénéficié de cette mutuelle communale mise en place depuis cette année par la municipalité avec le concours de l'association Mandarine étaient



Marylène et Jean Lerosier, 62 et 60 ans

« On voulait une mutuelle de groupe pour son prix attractif et avantageux. Nous sommes en retraite et nous avions auparavant une retraite par la société, donc nous étions sans mutuelle. On avait vu dans le Lens Mag et les panneaux en ville l'info de cette mise en place de la mutuelle communale. Nous avons répondu au questionnaire et nous avons participé à la réunion d'information en décembre à la salle Jean-Nohain. On s'est assez vite décidé en y adhérant et en étant agréablement surpris par les tarifs. Auparavant nous déboursions 175 euros pour nous deux. Nous payons désormais avec cette mutuelle communale 142 euros (avec la solution la plus haute). Cela fait une économie de 33 euros par mois et 396 euros par an. Une tante de notre famille qui a 83 ans a également adhéré à cette mutuelle communale. Elle fait une économie de 50 euros par mois par rapport à son ancienne mutuelle (et donc un gain d'économie de 600 euros par an).



présentes salle Richart lors de la signature. Sylvain Robert, maire de Lens mais également président du CCAS, est revenu sur la genèse du projet : « On a tiré le constat que nous étions dans un territoire où les indicateurs de la santé sont au plus bas. Nous allons bientôt avoir un nouvel hôpital très moderne mais on se rend compte que les gens décident d'aller à l'hôpital au dernier moment faute de mutuelle communale. » C'est désormais réglé car selon l'association Mandarine, sur les cinquante premières personnes qui ont fait souscription, 10% n'avait pas de mutuelle de santé jusqu'alors. ■



PAROLE D'ÉLU

LUC MARONI

Adjoint aux Affaires sociales

« Suite à la proposition du maire (qui est aussi président du CCAS), il a été demandé à différents services pour mettre en place une mutuelle communale. La première consultation publique avait recueilli 600 réponses. Cela démontrait que l'idée était bonne et qu'il y avait un réel besoin. C'est une démarche portée par la Ville de Lens et le CCAS qui va permettre une augmentation du pouvoir d'achat pour les administrés qui ont choisi d'y souscrire. Enfin, c'est une mutuelle où on peut rentrer individuellement sans être obligé d'opter pour une formule de groupe. Cela permet d'avoir quand même un tarif de groupe et de pouvoir changer plus facilement de mutuelle si elle ne convient plus. On est vraiment dans le service rendu à la personne et l'initiative vient de la Ville de Lens. »

DES CHANTIERS DE LOGEMENTS

PARTOUT À LENS

VOUS LES AVEZ SANS DOUTE REMARQUÉS. DEPUIS PLUSIEURS MOIS, PLUSIEURS PROGRAMMES DE LOGEMENTS SONT EN COURS DE CHANTIERS. PETIT TOUR D'HORIZON

Constructions neuves

- 16 maisons - bailleur Pas de Calais Habitat - rue Laloux
Livraison prévue fin 1^{er} trimestre 2017
- 43 collectifs - bailleur «Maisons & Cités» Nouvelle résidence rue E. Zola
Livraison prévue 2^{ème} semestre 2017
- 8 maisons - bailleur Pas de Calais Habitat - rue Eboué (stade Tételin)
Livraison prévue septembre 2017
- 21 collectifs - bailleur Pas de Calais Habitat - rue Verlaine (Montgré)
Livraison décalée à septembre 2017
- 39 collectifs - opérateur Loger habitat - lot 2 des gares
Livraison nov/déc 2017
- 92 maisons construites et 26 logements réhabilités
Constructions rue Cook - Brazza «Maisons & Cités»
Livraison (partielle fin 2017/2018)



Van Pelt - 2^{ème} tranche

En démarrage programmé (informations données par les opérateurs)

- 125 logements collectifs COTTAGE rue Alain + rdc CAF - Démarrage second semestre 2017 - Acte de vente signé le 28/11/16 - Livraison prévue septembre 2018
- 120 logements FIDUCIM 1^{er} tranche : site Nexans «parc à tourets» - Démarrage 1^{er} trimestre 2017
- 190 logements FIDUCIM 2^{ème} tranche : site principal Nexans - Démarrage fin 2017 (suivant précommercialisation)
- 19 logements SRCJ Montgré - Démarrage 2017 (attente précommercialisation 50% - actuellement 7 commercialisés)
- 102 logements en collectif sur Montgré par l'opérateur Jean-Marie Debus



Parc à Tourets



Rue Verlaine



Rue Laloux



PAROLE D'ÉLU

ANDRÉ DELSERT
conseiller municipal
délégué au logement
Permanence
Bureau 711 - 7^{ème} niveau
Hôtel de Ville
Mardi de 9h30 à 11h30

Lens Mag : Quel est l'état des lieux concernant l'attractivité de Lens ?

André Delsert : Notre ville de Lens est en pleine renaissance. Ses équipements (crèches, écoles rénovées ou inaugurées, le Louvre-Lens, les gares, le conservatoire de musique, l'école de dessin, ses stades etc.) la rendent d'autant plus attractive que le marché de l'immobilier ne connaît pas de spéculation. L'acquisition de logements individuels ou collectifs, neufs ou anciens, est ainsi accessible.

LM : Comment vont s'articuler les nouveaux chantiers ?

AD : Cette année, 116 maisons nouvelles, 26 réhabilitations, 103 constructions en collectifs enrichiront le marché locatif. Les objectifs que s'était fixés la municipalité ont été atteints. Pour l'an prochain, outre une étude sur la réalisation de 102 logements, il est programmé la construction de 335 logements voués à l'acquisition, l'accession à la propriété et à la location.

LM : Pouvez-vous présenter la prime communale aux primo-accédants ?

AD : C'est un projet municipal qui n'était pas prévu dans le programme de notre élection en 2014 mais qui a été ajouté en cours de mandat. La Ville de Lens accorde aux primo-accédants d'un logement neuf une aide de 4000 euros versée lors de la signature de l'acte chez le notaire. L'objectif est de pouvoir capter une nouvelle population (ou la garder) dans nos quartiers.



LA MAISON SYNDICALE ÉMEUT TOUJOURS JEAN-CLAUDE HUBERT

VIE MON QUARTIER, C'EST LE NOM DE LA RUBRIQUE CONSACRÉE AUX CONSEILLERS DE QUARTIER. CE MOIS-CI, C'EST JEAN-CLAUDE HUBERT QUI NOUS PARLE D'UN LIEU QUI LUI EST CHER: LA MAISON SYNDICALE

S'il ne la voit pas depuis sa fenêtre, Jean-Claude aperçoit souvent en bas de chez lui des touristes s'acheminant vers la Maison syndicale basée dans la rue Casimir-Beugnet. « C'est un lieu qui me parle car lorsque j'étais enfant et que j'habitais à Billy-Montigny en face de la cité 10, tous mes camarades étaient fils de mineur, » explique celui qui fut professeur au collège pendant sa carrière. Une carrière qui lui a permis d'avoir une vie de militant syndicaliste bien remplie, ce qui l'a forcément rapproché

de ce lieu historique. « Plus tard, quand je suis venu m'installer à Lens, on tenait nos commissions historiques du comité des sages dans la Maison syndicale, cela me permettait de revenir ici. Quelque part, elle marque tout ce qui a été important pour moi dans ma vie. »

Heureux de voir que l'avenir est en train de se traîner dans ce lieu historique

Jean-Claude Hubert n'est pas un nostalgique des Houillères et il l'assume : « Quand j'entendais les discours

qui réclamaient le maintien coûte que coûte des mines, je me posais forcément des questions. Était-ce là l'avenir que d'envoyer des mineurs dans des profondeurs insondables ? Et puis n'oublions pas que les cités minières étaient bâties pour que leurs habitants vivent quelque part en autarcie, coupés des autres quartiers de la ville. » C'est pourquoi le Lensois voit d'un bon œil la symbolique du renouveau qui est en train de se développer à l'intérieur du bâtiment classé par l'architecte des bâtiments de France. « Indéniablement, cette Maison syn-

dicale représente quelque chose d'important aux yeux des gens dans le bassin minier et la région. C'est une bonne chose que des structures comme Eurallens ou le pôle métropolitain intègrent ce lieu, » complète Jean-Claude avant d'en appeler au civisme des gens : « Quand on voit l'environnement de la Maison syndicale, il serait temps que certaines personnes prennent conscience et ramassent les déjections de leurs animaux ou arrêtent de nourrir les chats errants. » Il a l'œil sur tout, Jean-Claude ! ■



LA MUNICIPALITÉ MATÉRIALISE DES PLACES DE STATIONNEMENT RUE PAUL-BERT

DEPUIS LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE, PLUSIEURS PLACES ONT ÉTÉ CRÉÉES SUR LA RUE PAUL-BERT. SYLVAIN ROBERT, MAIRE DE LENS, A FAIT LE POINT AVEC LES RIVERAINS DANS UN CAFÉ DU SECTEUR.



PAROLE D'ÉLUE

FATIMA
AÏT
CHIKHEBBIH
Adjointe du
quartier
Lens
Nord-Ouest

« Il y a quelques mois, nous avons eu des remontées de riverains et de conseillers de quartier concernant le stationnement et les excès de vitesse. Cela a été confirmé au cours d'un diagnostic en marchant. Nous avons donc fait une proposition au maire de Lens et, avec le concours des services techniques, cinq places ont été réalisées à la fin du mois de novembre. Ça résout deux problèmes : le stationnement et la vitesse. Et puis, c'est une très bonne chose pour les commerces de proximité dans les cités minières d'avoir des places toutes proches. On se reverra dans quelques mois afin de voir si on peut améliorer le dispositif. »

Autour d'un café, le maire de Lens Sylvain Robert accompagné par l'adjointe de quartier Fatima Aït Chikhebbih a tenu à rencontrer des riverains pour faire un premier bilan sur cet aménagement. Celui-ci a consisté à matérialiser du stationnement en chicane à hauteur du débit de tabac (avec d'un côté deux places et de l'autre trois places) pour permettre à la fois une réduction de vitesse et rendre un stationnement possible et officiel (juridiquement il est inter-



dit de se stationner sur une voie publique si les places ne sont pas délimitées). L'instauration d'un sens prioritaire a été faite dans la foulée puisque la chaussée est large de 6 mètres et ces mesures sont cohérentes par rapport au stationnement existant dans cette rue, notamment sur la section de voie comprise entre la rue Jeanne-d'Arc et le giratoire de la Belle-Femme. « On avait eu des remontées il y a quelques mois par les riverains pour cette matérialisation de places car le stationnement n'était pas organisé », explique le maire. Un bon début pour résoudre le problème. ■

Attention au stationnement sur trottoir

Depuis la loi datant de juillet 2015, stationner sur le trottoir peut vous coûter 135 euros. C'est un stationnement très gênant et interdit par la loi : il est en effet dangereux pour les piétons puisqu'ils n'ont plus la place sur la chaussée et doivent par conséquent emprunter la voie utilisée par les véhicules. A noter que ce n'est pas la Ville qui reçoit les 135 euros d'amende mais l'Etat.



DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER ET CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE VILLE !

Les trois conseils de quartier, mis en place en novembre 2008, traduisent la volonté de la municipalité d'associer les habitants volontaires et bénévoles à la vie de leur ville. Véritables instances de démocratie participative, ils permettent une meilleure circulation des informations entre la Ville et ses habitants. Ils sont par ailleurs consultés par la municipalité pour échanger sur un projet ou une initiative municipale. Enfin, les conseillers de quartier peuvent être force de proposition et permettent ainsi à la Ville de mieux identifier les problèmes et les besoins quotidiens du quartier qu'ils fréquentent tous les jours.

Ces instances de citoyenneté active sont présidées par 3 adjoints de quartier :

- Fatima Ait Chikhebbih pour le conseil de quartier Lens Nord Ouest (*Résidence Sellier, cité 4, cité 9, cité des Fleurs, cité des Provinces, cité Jeanne d'Arc, cité Saint-Théodore*)
- Laure Mephu Nguifo pour le conseil de quartier Lens Nord Est (*secteurs 12/14, Grande Résidence*)
- Georges Pochon pour le conseil de quartier Lens-Centre



117 Lensois seront tirés au sort pour intégrer un des 3 conseils de quartier selon la répartition suivante : un collège d'habitants composé de 24 membres âgés de plus de 16 ans, sans condition de nationalité, résidant le quartier et n'exerçant aucun mandat électif au sein d'une collectivité territoriale du territoire concerné. Un collège « *personnes ressources* » composé de 15 membres issus du collège « *habitants* » du conseil de quartier précédent ainsi que d'associations et institutions lensoises ayant fait acte de candidature et dont le représentant n'exerce aucun mandat électif au sein d'une collectivité territoriale du territoire concerné. Chaque foyer lensois est destinataire d'un formulaire l'invitant à proposer sa candidature. Ce formulaire est à renvoyer avant le 10 mars en mairie (*en cas de besoin, il vous est possible également d'en retirer un exemplaire à l'accueil de l'hôtel de ville*). Le tirage au sort aura lieu en présence de l'ensemble des candidats dans le courant du mois de mars. Les conseils sont renouvelés tous les 2 ans et demi et se réunissent au moins 3 fois par an. Pour des sujets qui concernent toute la Ville, l'ensemble des conseils de quartier participent à des réunions plénières thématiques. ■

VENEZ RENCONTRER VOS ÉLUS

UN PROBLÈME, UNE QUESTION, UNE SUGGESTION À FAIRE SUR LA VIE DE VOTRE QUARTIER, VENEZ RENCONTRER L'UN DES TROIS ADJOINTS DÉDIÉ À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.



PERMANENCE
**FATIMA
AÏT
CHIKKEBIH**
Adjointe du
quartier Lens
Nord-Ouest

Jeu de 10h à 11h30
au Centre Vachala



PERMANENCE
**LAURE
MEPHU
NGUIFO**
Adjointe du
quartier Lens
Nord-Est

Mardi de 14h à 16h:
• 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis
au centre socioculturel
Dumas
• 2^{ème} et 4^{ème} mardis au
centre socioculturel
12/14 (rue Lefebvre)



PERMANENCE
**GEORGE
POCHON**
Adjointe du
quartier Lens
Centre

Jeu de 14h à 16h au
CCAS Alfred Soriaux



HABITANTS LENSOIS (PLUS DE 16 ANS)

MADAME MADEMOISELLE MONSIEUR

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

TÉL. : _____ E.MAIL : _____ @ _____

SOUHAITE PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT POUR DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIER

À LENS, LE ___ / ___ / 2017

SIGNATURE

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter M. Hugo Caron, Conseiller Technique - Cabinet du Maire de Lens (Tel : 03 21 77 45 52 - Mail : hcaron@mairie-lens.fr). Formulaire à envoyer avant le 10 mars.

CONSTANT LE PERMIS À LA CLÉ

www.auto-ecole-constant.com

Formation AM-AAC-B-B96-BE



Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux à LENS

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Contactez-nous!

STAGES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS

37 Bis rue Decrombecque - 62300 LENS
Agr. E 16 062 0020 0

11 place de la république - 62750 LOOS-EN-GOHELLE
Agr. E1306200230

122 bis rue des Fusillés - 62 440 HARNES
Agr. 05 062 1496 0

03 21 28 36 93



GARDE À DOMICILE
SOINS PALLIATIFS
TÉLÉALARME
ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ
SOUTIEN SCOLAIRE
PETITS TRAVAUX
JARDINAGE
GARDE D'ENFANT
MÉNAGE
REPAS
COURSES
REPASSAGE
AIDE À LA TOILETTE
SORTIE D'HÔPITAL
GARDE DE NUIT

**AIDE À DOMICILE
CIASFPA-RADAM**
POUR TOUS ET À CHAQUE INSTANT



Antenne de Lens
27 rue de la Gare
62300 LENS
Tél. 03 21 28 13 52
Fax. 03 21 43 86 56
lens@ciasfpa.fr

Siège Social
426 rue des résistants
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 14 93
Fax. 03 21 61 04 08
noyelles@ciasfpa.fr

Le CIASFPA possède un agrément qualité n° SAP 326903093
Le RADAM possède un agrément qualité n° 201211/A/062/Q/143.
Associations agréées par la DIRECCTE, UT 62, 5 rue Pierre Bérégovoy, CS 60539, 62008 Arras Cédex.

TROIS CONSEILLERS DE QUARTIERS PRÊTS À REPARTIR POUR UN NOUVEAU MANDAT

DEPUIS 2008, LA VILLE DE LENS A FAIT LE CHOIX DE CRÉER LES CONSEILS DE QUARTIER (LENS-CENTRE, LENS NORD-OUEST ET LENS NORD-EST)



Claude Clipet, Lens Nord Ouest : « Participer à la vie de la ville » Lens Mag : Quels sont vos liens avec la ville de Lens ?

Claude Clipet : Je suis arrivé à Lens en 1981 dans le cadre d'une mutation professionnelle (banque). J'ai habité avenue Van Pelt puis route de Béthune avant d'acheter la rue de l'Indépendance près de la cité du 9 bis. Je suis donc un Lensois d'adoption.

LM : Pourquoi avez-vous souhaité vous investir en tant que conseiller de quartier ?

CC : Je le suis depuis 2008 car je crois beaucoup à la politique participative, il faut lui donner les moyens de la faire vivre. Ce qui m'intéressait également à l'époque, c'était les grands

chantiers qui concernaient notamment notre quartier Nord-Ouest. Il y avait le Louvre-Lens, les grandes passerelles, le devenir du stade Garin, la Maison du projet dans laquelle étaient organisés les Cafés des voisins. On avait également pu visiter le chantier du Louvre-Lens en tant que conseillers de quartiers. Des voisins me demandaient souvent des informations, ça me permettait de leur apporter des réponses.

LM : Pourquoi avoir rempli en 2014 pour le nouveau mandat de Sylvain Robert ?

CC : Pour continuer de participer à la vie de la ville. J'avais également réussi à tisser des liens avec les autres conseillers et Fatima Ait Chikhebih notre adjointe de quartier. J'ai été au collège habitants avant d'intégrer le collège personnes ressources. Je vais candidater à nouveau car il y a beaucoup de choses en perspective d'ici à 2020 : le devenir de l'ex-école Paul-Bert en pôle numérique culturel, le passage du BHNS, la percée ferroviaire activée. Il faut rester sur notre dynamique et c'est important que perdure l'échange d'infos entre les conseillers de quartier et la mairie.

Jean-Luc Degrémont, la propreté au centre de ses préoccupations

A 58 ans, Jean-Luc Degrémont a habité pendant plus de 20 ans à la Grande résidence (tours Nerval et Blois) avant d'émigrer il y a quelques années dans le centre-ville du côté du quartier des gares. En 2008, lorsqu'il a appris que la ville de Lens mettait en place des conseils de quartier, il n'a pas



hésité bien longtemps avant de postuler. Choisi par le tirage au sort, il a pris cette mission à cœur : « J'aime le contact avec les gens et surtout les informer de tout ce qui se passe à Lens. Je pense que si chaque habitant donnait 4 heures par semaine de son temps pour la bonne tenue de manifestations, tout se passerait mieux. » L'homme avait notamment été volontaire lors de la Coupe du monde de football en 1998 et plus récemment lors de l'inauguration du Louvre-Lens le 4 décembre 2012. Annuellement, il donne également un coup de main à la Route du Louvre. Avec Georges Pochon comme adjoint de quartier, la discussion est permanente, comme en témoigne une récente réunion au sujet de la propreté : un sujet qui touche les deux Lensois. « C'est essentiel d'avoir de la propreté quand on voit les efforts qui ont été faits pour le cadre de vie comme au quartier des gares (NDLR : l'aménagement paysager suite à l'implantation du Louvre-Lens). C'est une priorité pour l'image de la ville, » termine celui qui se représentera de nouveau.

Jean-Marie Hachin veille au grain au 12-14

Mazingarbois d'origine, Jean-Marie Hachin (dit « Tonton ») a choisi de venir s'installer à Lens il y a une quinzaine d'années. C'est là, dans la rue Alfred-de-Musset derrière l'hôpital qu'il coule des jours heureux et profite de sa retraite (ex-agent du CHL). Le Lensois est président d'un club de tennis de table (après



avoir également géré l'AGPH de l'hôpital) et avait postulé il y a deux ans pour devenir conseiller de quartier dont Laure Mephu Nguifo est l'adjointe (Lens Nord-Est). « C'était par curiosité et puis c'est important d'aller à la rencontre des gens pour remonter des infos. Et puis même pour moi, c'est intéressant car j'apprends des choses nouvelles, » souligne-t-il. Le Lensois est tout particulièrement attaché aux diagnostics en marchant : « C'est la concrétisation sur le terrain de ce qui est évoqué lors des réunions. Ça nous a permis de visiter la chaufferie biomasse par exemple. » Il avait été également de la partie concernant une visite au cœur de la cité du 12-14 appelée à connaître une métamorphose grâce au plan de rénovation : « Cet aménagement des logements est un réel espoir pour le quartier. Il connaîtra le même changement d'image qu'a pu connaître la Grande résidence avec l'ANRU. »

VOTRE PUBLICITÉ dans le magazine



Contactez Arnaud DELION
Tél. 03 20 68 92 98
999, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BARŒUL
cutile@nordnet.fr



20 ANS!

Nous pouvons vous être utiles
www.cutile.fr



Brasserie L'Avenue

Gérant : Louzini Tank

Spécialité : Couscous sur place ou à emporter et cuisine traditionnelle

Ouvert du lundi au vendredi midi et soir et samedi soir, fermé le samedi midi et dimanche toute la journée.

Plat du jour à 9,50€
Formule express tous les midis à 12,50€ (entrée + plat du jour ou Plat du jour + dessert maison)

72 rue René Lanoy (place du Cantin) - LENS
09 72 86 73 74
Page Facebook : L'Avenue Lens



“ ON A EU LA VOLONTÉ DE
DONNER SATISFACTION À
TOUT LE MONDE ”

«DU GAGNANT GAGNANT»

MARDI 7 MARS, CE SERA UN PETIT ÉVÉNEMENT SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE AVEC L'INSTALLATION DU MARCHÉ BI-HEBDOMADAIRE (CELUI DU MARDI). C'EST LE FRUIT D'UN DIALOGUE ENTRE LES COMMERÇANTS NON-SÉDENTAIRES ET LA MUNICIPALITÉ. C'EST ÉGALEMENT UN OBJECTIF DU MANDAT TENU PAR SYLVAIN ROBERT ET LA MAJORITÉ.

Lens Mag : Sylvain Robert, rappelez-nous le contexte de ce déménagement du marché du mardi?

Sylvain Robert : Comme dans beaucoup de villes, les marchés connaissent une période un peu délicate. A Lens, si la session du vendredi connaît toujours une belle affluence, celle du mardi avait peut être besoin d'un coup de pouce pour redémarrer sur de nouvelles bases. L'idée d'un déménagement s'est alors présentée.

LM : Cette idée de déménagement remonte à quand?

SR : Cela remonte déjà à la période lors de laquelle j'étais adjoint au maire en charge du

commerce (NDR: *Entre 2008 et 2013*). Une première approche avait eu lieu mais n'avait pu se concrétiser. Pour créer un nouveau dynamisme concernant la session du marché du mardi, la municipalité devait avoir l'aide et la volonté des commerçants non sédentaires. Il n'était pas question de forcer la main de qui que ce soit car les deux parties auraient été perdantes. Là, c'est du gagnant-gagnant entre les commerçants qui vont profiter d'un nouvel espace et pour la mairie qui aura son parvis animé tous les mardis matins. N'oublions pas que les travaux du parvis avaient été faits dans l'optique de faire des animations. C'est ainsi que les branchements pour l'arrivée de l'électricité ou les fluides

avaient été prévus.

LM : Quand le dialogue a-t-il repris entre les deux parties ?

SR : Le dialogue n'était pas rompu. En septembre dernier, je suis allé à la rencontre des commerçants lors d'un marché en leur réexpliquant ma vision des choses. Depuis des réunions ont eu lieu entre les services de la mairie et les commerçants non-sédentaires. C'est un beau pari pour le marché du mardi. Quant au quartier du Cantin, il garde toujours le marché du vendredi matin. On a vraiment eu la volonté de donner satisfaction à tout le monde pour que personne ne se retrouve lésé.

suite ...



19

C'est le nombre de commerçants non-sédentaires qui sont prévus pour ce marché nouvelle version du mardi

4

C'est le nombre de maraichers que l'on pourra trouver chaque mardi sur la place Jean-Jaurès. A noter que c'est le type de commerce qui est le plus important dans ce marché qui est axé sur l'alimentaire



1920

C'est en mètres carrés la surface du parvis qui est concernée par l'installation de ce marché



1902

C'est l'année lors de laquelle le marché fut installé place du Cantin

UN LENSOIS AU SEIN DE LA FORMATION POP SCHOOL



Une deuxième session est d'ores et déjà prévue

En septembre 2016, par un beau matin ordinaire où il parcourt son journal, David Toron, Lensois de 37 ans, tombe sur une annonce qui attire son attention. Une Pop School va ouvrir à Lens, elle recrute des candidats. La proposition : bénéficier d'une formation entièrement gratuite pour se former au codage informatique. Sans attendre, David décide alors de s'inscrire depuis le site Internet indiqué. Une fois en ligne, il faut passer les « badges » : quelques exercices HTML et CSS (langages pour mettre en forme les sites internet). Les initiés comprendront. Ces petits exercices servent de pré-sélection, pour vérifier que l'on ne s'est pas trompé de voie en partant sur le chemin particulier du langage informatique. Même si l'on débute complètement. Mais cette première étape sert davantage au stagiaire lui-même qu'à la Pop School pour sélectionner ses candidats. Car côté dossier de recrutement, la Pop School fait léger, mais essentiel : la motivation seule suffit. Pas besoin d'envoyer de CV, pas de lettre de motivation, pas de tranche d'âge limite ou de niveau de diplômes requis non plus. En somme, la Pop School est ouverte à tous ceux qui le souhaitent, et dispense une vraie formation professionnalisante.

David intègre alors la 1^{ère} session de formation Pop School à Lens : « J'ai toujours été dans l'informatique,

mais en dépannage, auprès des PME ou des particuliers, ou bien lorsque j'étais responsable informatique et réseau à Villeneuve d'Ascq. Je voulais faire autre chose et je suis tombé sur cette offre. Ici, il n'y a pas de limite d'âge. Le plus jeune des élèves a 19 ans. La formation va durer 6 mois, dont les 2 derniers sous forme de stage en entreprise. »

Les cours sont dispensés à la Maison Syndicale, rue Casimir-Beugnet. « Je n'étais jamais vraiment entré, bien que je connaisse le bâtiment. Mon arrière-grand-père était mineur. Quand j'avais 10 ans, mes parents ont assisté à la fermeture d'une des dernières mines de la région. Au début de cette formation, nous avons pu profiter d'une présentation de l'histoire de la Maison Syndicale. La formation se passe bien, c'est très hétéroclite au niveau des profils des stagiaires, qui viennent de tous horizons. Mais je suis le seul Lensois, les autres viennent d'autres villes. Il y a une

bonne entente entre nous. J'aime ce que je fais, ce que j'apprends ici. Notre regard à tous a déjà changé sur les sites Internet, nous ne les regardons plus de la même manière. L'environnement de travail est également très agréable. Chacun est équipé d'un ordinateur mis à sa disposition, l'espace est ouvert, il y a un écran géant si besoin, des poufs pour les moments de pause. J'ai même entendu dire qu'il y allait y avoir un baby-foot (rires). A l'issue de ma formation, je vais chercher un stage en entreprise. De préférence, j'aimerais dans une entreprise à Lens ou aux alentours. » ■

“ NOTRE REGARD À TOUS A DÉJÀ CHANGÉ SUR LES SITES INTERNET ”

Une première à Lens mais pas une première tout court

La Pop School est à Lens pour la 1^{ère} fois, mais il ne faut pas parler de phase de test, comme l'explique Myriam Pennequin, la responsable du site lensois : « Pop School existe déjà depuis 1 an à Valenciennes et en est déjà à sa 3^{ème} session. Nous pouvons donc bénéficier de ce retour d'expérience pour Lens. » Pop School est une activité de l'entreprise Pop, qui œuvre, via plusieurs champs d'action, pour l'innovation sociale et le numérique. « C'est la 1^{ère} session Pop School à Lens, qui s'est très vite remplie une fois l'appel à candidature paru dans la presse. La communauté d'agglomération qui a fait appel à Pop School a l'ambition de révéler les potentiels méconnus des habitants de son territoire, ainsi que de créer une dynamique d'emploi, notamment en lien avec la Louvre-Lens Vallée. Une 2^{ème} session de formation est prévue, il sera possible de s'y inscrire à compter d'avril/mai. C'est une formation gratuite, non rémunérée, qui a l'avantage de proposer en 6 mois, l'apprentissage vers un métier en essor. Nous avons fait la demande au ministère du Travail à ce qu'à l'issue de la formation, les stagiaires puissent recevoir la certification de Développeur(se) logiciel, diplôme de niveau 3 équivalent à un Bac+2. Ce qui aura plus de poids dans leur recherche d'emploi ensuite. Nous souhaitons nous adresser en priorité aux personnes en décrochage scolaire, aux personnes peu ou pas diplômées, aux femmes, qui demeurent un public trop peu présent dans le monde du numérique. Et de manière générale, aux personnes motivées, ce qui demeure notre seul vrai critère. » Si la 2^{ème} session vous intéresse : envoyez un mail à l'adresse myriam@pop.eu.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on a dit !

Nous arrivons doucement à mi-chemin du mandat que vous nous aviez confié lors des dernières élections municipales. Ainsi, depuis mars 2014, les engagements que nous avons pris lors de cette campagne ont fait place à l'action.

Bons nombres de projets parmi nos 135 propositions ont été mis en œuvre et sont appréciés par les Lensoises et les Lensois. D'autres sont en cours de réalisations ou se concrétiseront d'ici la fin du mandat.

Expliquer, débattre, concerter, dire comment nous exerçons ce mandat et vous rendre compte régulièrement de notre action, c'est pour nous un engagement essentiel de notre programme. C'est aussi un acte de transparence pour celles et ceux qui ont voté notre liste « Rassemblement de toute la Gauche pour l'avenir de Lens » mais également pour les Lensoises et les Lensois qui s'intéressent à leur ville.

C'est par notre présence et par notre proximité que nous agissons au quotidien et construisons l'avenir de Lens.

Toute l'équipe municipale autour de Sylvain ROBERT est plus que jamais mobilisée et déterminée pour faire plus et mieux, pour faire de Lens une ville encore plus solidaire, attractive, durable et innovante.

Etre au service des Lensoises et des Lensois, tel est le sens de notre action tout au long de ce mandat.

Les élus de la majorité municipale

TOUS POUR LENS DANS LE BON SENS

Expression politique non transmise dans les délais impartis

LENS BLEU MARINE

Chères lensoises, chers lensois,

Comme à son habitude, le maire de Lens s'est félicité, lors de la dernière cérémonie des vœux à la population, de la soi-disant dynamique créée par ses soins ; et on allait voir ce qu'on allait voir.

On attend toujours. Le nombre d'habitants de la ville de Liévin a dépassé celui de la ville de Lens et, si rien n'est fait, Hémin-Beaumont nous passera devant également.

A l'inverse des décisions prises par la majorité municipale, des solutions existent pour redonner la splendeur d'antan à notre ville. Il est possible de combiner relance des commerces de centre-ville et bon fonctionnement des zones commerciales périphériques. D'autres agglomérations en France y sont parvenues, en limitant l'expansion des zones commerciales existantes et en négociant avec les grandes enseignes d'hy-

permarchés pour accorder l'exclusivité à certains types de commerce en centre-ville. Commerces de centre-ville et hypermarchés à la périphérie sont complémentaires.

Vos conseillers municipaux du groupe Lens Bleu Marine sont à votre disposition si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches avec les élus de la majorité. N'hésitez pas à nous contacter.

Hugues SION et vos conseillers municipaux Lens Bleu Marine

Lens Bleu Marine
19 Avenue du 4 septembre
62300 Lens
03 21 28 27 12
sionhugues@gmail.com

LE CENTRE ET LA DROITE RÉPUBLICAINE

Les citoyens ont désigné (ou pas) leurs candidats à l'occasion des primaires en vue des **élections présidentielles du 23 avril et du 7 Mai 2017**.

Ce scrutin sera votre opportunité pour décider du redressement et d'un avenir meilleur pour votre pays et notre territoire.

Il sera suivi **les 11 et 18 Juin 2017 des élections législatives** qui permettront de vous exprimer pour désigner votre représentant à l'assemblée nationale.

Votre choix sera essentiel pour élire la voix utile pour défendre votre territoire.

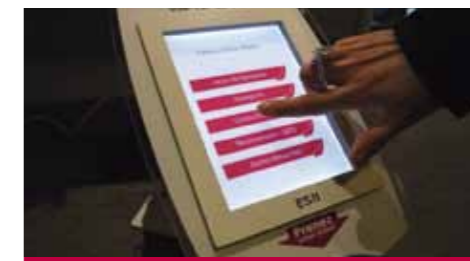
Elle sera d'autant plus efficace qu'elle appartiendra à la majorité élue à cette occasion.

Les problèmes à traiter ne manquent pas à Lens malgré nos relances : **ville sale, manque d'attractivité, animations d'envergures insuffisantes, abords et sortie des écoles mal sécurisées, abords et circulation en face de la gare dangereux et anarchique.**

Contactez-nous via facebook : Agissons ensemble pour Lens et Le Bassin Minier avec Marylène Boeykens (UDI), Bruno Ducastel (UDI) et Sophie Gauthy (LR)

— UN GUICHET UNIQUE EN MAIRIE —

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un accueil centralisé à l'hôtel de ville reçoit les administrés pour les informer et les orienter sur le traitement de leur demande et pour les accompagner dans leurs démarches auprès des services de la ville. Les accueils du centre technique municipal (CTM) de la rue Lavoisier ou du service d'urbanisme de l'avenue Van-Pelt sont fermés. Ce nouveau dispositif a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil du public en attendant la mise en service du guichet unique. Une borne numérique vient compléter le dispositif. Cette borne numérique proposant les démarches



d'état-civil a été installée pour réduire les temps d'attente et faciliter le traitement des dossiers. ■



IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES CHATS ERRANTS

On trouve souvent en ville des barquettes de croquettes ou des fonds de bouteille remplis de lait. Ces repas de fortune sont souvent préparés par des personnes bienveillantes pour les chats errants mais c'est un fait qui n'est pas permis par le règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais. L'article 143B stipule en effet qu'il est interdit de jeter des graines ou toute nourriture sur la voie publique pour y attirer les animaux errants ou vivant à l'état sauvage. Il est également interdit de jeter ou déposer des graines ou débris

de nourriture dans les voies privées, cours ou autres parties immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Même si la vue du chat peut attirer les personnes, il faut savoir que ce sont des félins qui sont tout à fait capables de se nourrir tout seul puisqu'ils sont par nature des chasseurs. De plus, ils peuvent débarrasser les quartiers de nuisibles comme les rongeurs qui sont leur proie de prédilection. Il faut savoir qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000

descendants en 4 ans. La stérilisation ou castration des chats est la seule solution efficace pour maîtriser les populations félines. La stérilisation ou castration neutralise les problèmes d'odeurs d'urines et miaulements des femelles en période de fécondité. Par ailleurs, laisser aux quatre vents de la nourriture a des incidences au niveau de l'hygiène, les croquettes finissent par pourrir sur place, peuvent être renversées à même le trottoir. A la ville de Lens, les ASVP ont consigné de débarrasser tout dépôt de nourriture. ■



LES NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit, week-end et jours fériés : 03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes âgées : 0892 68 01 18

CONTACTER VOTRE MAIRIE

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
avotreecoute@mairie-lens.fr
www.villedelens.fr



STRUCTURES MUNICIPALES

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
Ecole de dessin : 03 21 43 73 39
Cyberbase Macé : 03 21 43 08 37
Cyberbase Maës : 03 21 43 78 50
Piscine : 03 21 28 37 35
CCAS : 03 21 14 25 70
Centre socio-culturel Vachala : 03 21 77 45 55
Centre socio-culturel Dumas : 03 21 77 45 60
Centre socio-culturel 12/14 : 03 21 76 09 23
Permanences élus : 03 21 69 86 86
Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : 03 21 69 09 29
Relais des Assistantes Maternelles : 03 21 78 01 40
#MJ42 : 03 21 69 08 49



Brasserie L'Avenue
Gérant : Louzini Tarik

Brasserie L'Avenue
Gérant : Louzini Tarik

Spécialité : Couscous sur place ou à emporter et cuisine traditionnelle

Ouvert du lundi au vendredi midi et soir et samedi soir, fermé le samedi midi et dimanche toute la journée.

Plat du jour à 9,50*
Formule express tous les midis à 12,50*
(entrée + plat du jour ou Plat du jour + dessert maison)

72 rue René Lanooy (place du Cantin) - LENS
09 72 86 73 74
Page Facebook : L' Avenue Lens

CONSTANT LE PERMIS À LA CLÉ

www.auto-ecole-constant.com

Formation AM-AAC-B-B96-BE



Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux à LENS

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Contactez-nous ! STAGES DE RECUPERATION DE POINTS

37 Bis rue Decrombecque - 62300 LENS
Agr. E 16 062 0020 0

11 place de la république - 62750 LOOS-EN-GOHELLE
Agr. E1306200230

122 bis rue des Fusillés - 62 440 HARNES
Agr. 05 062 1496 0

03 21 28 36 93



GRÂCE À LA VILLE, LES ENFANTS DE L'ÉCOLE BASLY PRATIQUENT L'ESCRIME

À L'ÉCOLE BASLY, ON DÉNOMBRE HUIT ATELIERS DE TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES). PARMIS EUX, CELUI CONSACRÉ À L'ESCRIME CONNAÎT UN TRÈS BEAU SUCCÈS AUPRÈS DES ENFANTS.

Initiée l'an passé, la mise en place du TAP consacré à l'escrime a été reconduite cette année. Pour la première session, ce sont d'abord les enfants des petites sections (CP, CE1) qui ont pu découvrir ce sport. La seconde session est ouverte aux enfants plus âgés (à partir du CE2) tandis que la dernière session de l'année sera ouverte à toutes les classes. C'est Amandine, une professeure du club d'escrime de Harnes, qui anime cet atelier chaque vendredi de 15h à 16h en apportant le matériel nécessaire (épée, combinaison et masque) et surtout la méthode : « C'est un sport particulier. Pour les enfants, ça permet de se concentrer, d'être en duel amical avec leurs copains mais aussi de respecter leur adversaire. J'aime surtout dans l'escrime le fait que la tenue uniforme met tout le monde sur le même pied d'égalité au moment de commencer le combat. » Pour les



Dayan, 10 ans

« L'an passé j'avais déjà fait de l'escrime à l'école Basly. J'ai décidé de refaire cette activité cette année car ça me plaît. C'est amusant de se mesurer aux copains. Cet été, j'avais également regardé les Français aux Jeux Olympiques. Je fais déjà du football, mais peut-être qu'un jour je m'inscrirais à un club d'escrime. Il faudra voir. »

“ ON NE SE FAIT PAS MAL AVEC LES ÉPÉES CAR IL Y A LES PROTECTIONS ”

enfants, le sport est très attractif et il n'est pas rare de revoir les enfants se réinscrire après une première approche l'an passé. C'est ainsi que sur trois ans, et avec le succès des inscriptions, tous les enfants de l'école Basly auront eu l'occasion de pouvoir pratiquer ce sport gratuitement. « C'est un sport qui a connu un âge d'or en 1996 après les médailles d'or de Laura Flessel. Puis il y a eu un passage à vide mais avec les derniers JO de cet été à Rio et les bons résultats de la France, on sent qu'il y a de nouveau de l'envie chez les jeunes de s'adonner à ce sport, » termine Amandine avant de bien préciser : « on ne se fait pas mal avec les épées car il y a les protections. » ■

VOTRE PUBLICITÉ
dans le magazine



C
utile

Contactez Arnaud DELION
Tél. 03 20 68 92 98
999, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BARŒUL
cutile@nordnet.fr



20
ANS !

Nous pouvons vous être utiles
www.cutile.fr

GR

GARDE À DOMICILE
SOINS PALLIATIFS
TÉLÉALARME
ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ
SOUTIEN SCOLAIRE
PETITS TRAVAUX
JARDINAGE
GARDE D'ENFANT
MÉNAGE
REPAS
COURSES
REPASSAGE
AIDE À LA TOILETTE
SORTIE D'HÔPITAL
GARDE DE NUIT

AIDE À DOMICILE
CIASFPA-RADAM
POUR TOUS ET À CHAQUE INSTANT

NF SERVICES, afaq ISO 9001 Qualité, services à la personne, cap handéo

Antenne de Lens
27 rue de la Gare
62300 LENS
Tél. 03 21 28 13 52
Fax. 03 21 43 86 56
lens@ciasfpa.fr

Siège Social
426 rue des résistants
62980
NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 14 93
Fax. 03 21 61 04 08
noyelles@ciasfpa.fr

Le CIASFPA possède un agrément qualité n° SAP 326903093
Le RADAM possède un agrément qualité n° 201211/A/062/Q/143.
Associations agréées par la DIRECCTE, UT 62, 5 rue Pierre Bérégovoy, CS 60539, 62008 Arras Cédex.



LE BELOUGA BLEU VOUS EMMÈNE DANS LES PROFONDEURS DE LA PLONGÉE SOUS-MARINE

ON NE LE SAIT PEUT-ÊTRE PAS, MAIS IL EST POSSIBLE DE FAIRE DE LA PLONGÉE SOUS-MARINE DANS LE GRAND BASSIN DE LA PISCINE OLYMPIQUE À LENS AVEC LE CLUB LE BELOUGA BLEU. SON PRÉSIDENT JEAN-FRANÇOIS FALLER NOUS FAIT LES PRÉSENTATIONS.



Lens Mag : Jean-François Faller, expliquez-nous les origines de votre club de plongée sous-marine. Le Belouga Bleu.

Jean-François Faller : C'est un club qui a été créé dans les années 90. Le but, c'était de faire découvrir la plongée sous-marine auprès

du grand public. Il y avait bien les films de Cousteau qui pouvaient rendre compte auprès du public du matériel utilisé pour les reportages mais il faut reconnaître que le film qui a vraiment démocratisé la discipline, c'est le Grand Bleu. Depuis quelques années, on observe un autre phénomène : les gens quittent plus souvent l'Hexagone que par le passé pour leurs vacances comme dans les îles où on peut faire de la plongée. Notre club compte une quarantaine de membres avec une section handisport.

LM : Comment se déroulent vos séances ?

JFE : Il y a plusieurs clubs de plongées dans le bassin minier. Nous sommes enviés par le fait que nous pouvons pratiquer cette discipline à 4 mètres de profondeur et sur 50 mètres de longueur avec le bassin olympique. On essaie de plonger dans la courbe de sécurité. S'il faut faire des paliers, on le fait selon la profondeur et le temps qu'il faut rester.

LM : Personnellement, comment avez-vous découvert cette activité ?

JFE : Par le plus grand des hasards en allant à la piscine et en croisant un collègue qui appartenait à un club de plongée. J'ai essayé et depuis je n'ai pas arrêté. J'ai découvert la plongée dans le milieu fermé de la piscine mais j'ai également plongé en mer. Sur le danger potentiel de cette discipline, il faut simplement anticiper les risques. Ce n'est pas plus dangereux que de traverser hors des clous en ville. Je dis souvent qu'on est invité dans l'eau, ce milieu ne pardonne pas.

LM : Quels sont les temps forts à venir ?

JFE : On va organiser un voyage en avril à côté de Marseille où l'on va faire de la plongée pendant une semaine. Pour les plongeurs confirmés, il y aura un deuxième voyage en mai au Soudan où cette fois nous allons plonger au milieu des requins marteaux. C'est une belle expérience à venir.

LE KARATÉ KUMITE SHINKAI LENS ORGANISE UN NOUVEAU TOURNOI EN FÉVRIER



PAROLE D'ÉLU

JEAN-FRANÇOIS
CEPAK

Adjoint aux Sports

« C'est une fierté pour la ville de Lens de pouvoir accueillir une telle compétition avec de si nombreux participants. Un club de Nice se déplace pour l'occasion, c'est dire de la renommée du tournoi qui prend de plus en plus d'ampleur depuis trois ans maintenant. C'est un travail commun entre les bénévoles du club et les services municipaux qui porte ses fruits, l'un ne va pas sans l'autre. Le fait que ce tournoi se déroule au stade Léo-Lagrange est également important à signaler puisque des compétitions d'athlétisme de grande ampleur se déroulent déjà sur le stade grâce à notre piste ultra moderne et aux équipements. Cette compétition de karaté (*sport d'intérieur*) qui va se dérouler dans la halle Coubertin (*régulièrement utilisée pour les compétitions comme celle de taekwondo en janvier*) est un bon complément. La ville de Lens est une ville qui respire le sport. »



Samedi 4 mars, le club de karaté lensois va de nouveau organiser un tournoi d'ampleur à la salle Coubertin au stade Léo-Lagrange. Quelque 130 compétiteurs sont attendus venant de clubs de Paris, de Nice, d'Abbeville, de Dieppe, de Belgique et bien sûr de Lens. « Nous aurons des compétiteurs jeunes âgés de 5 à 12 ans puis les catégories classiques (*minime, cadet, junior, sénior*), » explique Gino Mazza qui est professeur dans le club depuis 2005. Cela fait des années que le club organise un tournoi de ce type mais l'ampleur se fait sentir depuis trois ans désormais au

point d'affirmer que ce rendez-vous est le rendez-vous phare annuel du Karaté Kumite Shinkai Lens.

« En 2016, nous avons participé à la coupe de France à Paris. En juin, nous avons également participé au trophée de la zone nord et de la zone sud où nous avons eu des résultats corrects, » complète encore Gino Mazza. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par une médaille. La journée promet d'être rude puisque les premiers combats devraient démarrer à 9h (*ouverture de la salle à 8h*) pour finir aux alentours de 22h. Une restauration sera possible pendant la journée. ■

“ EN 2016, NOUS
AVONS PARTICIPÉ À LA
COUPE DE FRANCE À
PARIS ”

► tournoi le samedi 4 mars à la salle Coubertin, entrée libre.

Les membres du club s'entraînent le lundi et le jeudi de 18h à 22h et le mercredi de 20h à 22h au gymnase François-Hochmann, avenue Alfred-Maës. Mail : mazza.gino@yahoo.fr



MUSIQUES ACTUELLES, L'OFFRE MUSICALE LENSOISE S'ENRICHIT

DEPUIS SEPTEMBRE, UN DÉPARTEMENT « MUSIQUE ACTUELLE » COMPLÈTE LA GAMME DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL FRÉDÉRIC CHOPIN

En vérité, au Conservatoire à rayonnement communal de Lens (CRC), cela faisait un moment déjà que l'on pouvait avoir une première approche des musiques actuelles. Certains des professeurs de l'établissement incluait l'enseignement de la matière depuis plusieurs années auprès de leurs élèves. Mais depuis sa dernière rentrée, le Conservatoire a officiellement ouvert un Département des Musiques Actuelles.

Au CRC, 4 disciplines sont accessibles au cœur de ce

nouveau Département : la musique assistée par ordinateur (MAO), le Djing, l'atelier live, le chant actuel.

Arnold Pol, Professeur de Saxophone: « On dit musiques actuelles pour parler d'une autre esthétique. On part d'un enseignement classique puis on évolue vers les musiques actuelles. Dans un cours d'instrument par exemple, on peut partir d'une gamme classique, puis intégrer des outils électroniques tels qu'un sampleur, et glisser avec des effets électroniques vers les musiques actuelles. L'idée est aussi de laisser à l'élève une certaine autonomie. » ■

Djing

Dans le cours de Djing, l'objectif est de maîtriser les bases du mixage. En prenant des musiques existantes, il s'agit d'apprendre à les mixer, les enchaîner, depuis des platines, un logiciel, ou avec un séquenceur. Cette pratique musicale est à la fois très instinctive mais demande du travail mêlé à une sensibilité musicale.

Chant « musique actuelle »

Depuis la rentrée un professeur spécialisé a été recruté pour la pratique vocale. On y travaille : l'échauffement vocal, la compréhension des mécanismes de la voix afin d'atteindre les objectifs et la liberté vocale, quelque-soit le genre musical (*respiration, ancrage, larynx, soutien, résonateurs, voile du palais, mâchoire, langue, travail sur le Belting, la voix mixte, le twang, les aigus sans forcer*). Il y a également un travail sur l'interprétation : travail sur un titre, comment utiliser des outils qui permettent de personnaliser une chanson, dans le but de développer sa propre identité artistique (*le phrasé, le rythme, la mélodie*).

Atelier live

Dans l'atelier live des musiques actuelles, les élèves pourront appréhender les techniques pour se produire en concert. L'idée est de pouvoir former l'élève à la pratique de son instrument, en toute autonomie, en maîtrisant ses branchements, l'utilisation des amplis, la sonorisation d'un ensemble. Cette classe est ouverte à des groupes constitués, qui souhaitent des outils pour continuer leur progression.

ATELIER MAO À LA #MJ42

DEPUIS FIN 2016, UNE 4^{ÈME} DISCIPLINE EST VENUE S'AJOUTER AU DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL FRÉDÉRIC CHOPIN



Pour la MAO (*Musique Assistée par Ordinateur*), direction la MJ42. A quelques mètres à pied du CRC, la Maison de la Jeunesse accueille l'atelier MAO. Quatrième carte, et non des moindres, du jeu des musiques actuelles à Lens, l'atelier est ouvert depuis l'inauguration du site, fin 2016. Ici, c'est Pascal Schefferzick qui est à l'œuvre. Cet intervenant, missionné par le conseil départemental du Pas-de-Calais, anime les cours dispensés les lundis soirs au 42 rue Gambetta, où c'est à l'aide de logiciels et d'équipement informatique qu'on fait de la musique. Pascal Schefferzick explique : « La MAO existe depuis les années 80. En pratique, elle s'adresse à tous les publics, musiciens ou non, initiés ou non. C'est une formation qui vient en parallèle de l'apprentissage au CRC. Je fonctionne à l'inverse d'un enseignement classique : l'écriture de la partition ne vient pas en premier. Les postes informatiques sont connectés en réseau. Dans un dossier partagé, je propose des exercices préparés, des compositions, des notes, à réaliser ou à reproduire sur les logiciels. Des petits claviers numériques sont également connectés aux ordinateurs. » Les perspectives de la MAO sont plurielles : l'édition, le montage, la réalisation de bandes-son, ou encore la prise de son mais pour cela du matériel d'enregistrement supplémentaire est requis. De 17h30 à 18h30, le cours accueille des débutants. De 18h30 à 19h30, des élèves confirmés participent à la séance. « Les élèves du 2^{ème} créneau ont déjà manipulé la MAO. Ils peuvent avoir des projets personnels en cours sur lesquels ils viennent travailler en séance. L'objectif c'est d'ouvrir cet atelier à un large public. » ■

Quant à la question de savoir si la MAO pourrait remplacer la pratique instrumentale un jour, Pascal Schefferzick répond sans inquiétude. « La question se pose depuis les années 80, depuis que l'on sait reproduire de manière synthétique les notes. Avec la MAO, le fait est qu'il y a moins de monde sur scène (*rires*). Néanmoins, rien ne remplace le phrasé d'un musicien. Les structures sonores sont totalement différentes. Il existe encore quelques rares émissions avec de vrais musiciens, c'était ce que proposait Taratata. Et l'on voit un retour au live aujourd'hui. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir au contraire : il faut considérer la MAO comme une grande avancée dans l'accessibilité des outils. » Grâce à l'apprentissage des techniques de MAO, le musicien a en effet gagné en autonomie, pouvant désormais par exemple réaliser des pré-maquettes sans passer par un studio d'enregistrement. ■



Hervé, élève de l'atelier MAO

« Je viens me former à la MAO pour apprendre à toucher à la structure des morceaux. Par ailleurs j'enseigne également le trombone. Pouvoir modifier la vitesse ou la tonalité d'une composition me permet d'accompagner mes élèves dans leur apprentissage. »

► CRC Frédéric Chopin, rue Romuald Pruvost - 03 21 49 58 73
Portes ouvertes au printemps - Inscriptions en juin ou septembre

Zoom



PIANO REMIX

C'EST UNE AVENTURE ARTISTIQUE
TRANSDISCIPLINAIRE QUE PROPOSE PIANO REMIX

8/2 Ici, média vidéo, instrument classique, musiques électroniques et performance lumineuse en direct se rencontrent. Les morceaux joués sur un piano (dont la conception date du 19^{ème} siècle) seront remixés en direct puis propulsés dans un espace sonore électronique, grâce à des surfaces tactiles lumineuses. Pierre NGUYEN, Professeur de piano au Conservatoire de Lille et compositeur, sera à l'œuvre au mixage en direct lors de cette soirée. Il dirige également la Compagnie de théâtre A Feu doux, basée à Roubaix (www.afeudoux.com), qui développe des projets pédagogiques et des créations



musicales transdisciplinaires. Les élèves du Conservatoire à Rayonnement Communal de Lens ont été parties prenantes de cette création. Les professeurs ont choisi les pièces adaptés au niveau des élèves, puis les ont initiés à ce répertoire contemporain. Piano Remix pose la question de la cohabitation des pratiques instrumentales classiques et des nouvelles technologies, au sein d'un processus créatif. Jeu pianistique, travail de l'instrument, performances issues des nouvelles technologies et des jeux vidéo se mêlent ici pour une expérience à la fois ludique, envoûtante et poétique. Au cours de la soirée, une performance visuelle sera réalisée avec une vidéo créée en direct, sous la forme du VJing, une forme artistique mêlant image et son. De quoi ajouter à la singularité du processus, grâce à une création artistique unique.

► Théâtre le Colisée à 20h30 - gratuit sur réservation au 03 21 28 37 41



Credit: Liban de Collieron

Expositions

jusqu'au 10/2 **LES MARIONNETTES D'ASIE**

Au fil de ses rencontres et de ses voyages, le Théâtre Mariska s'est constitué une collection de marionnettes avec des pièces uniques venues du monde entier. Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir une formidable évasion dans de lointaines contrées chargées d'histoire, l'Asie.

► Galerie du Théâtre le Colisée - entrée libre



à partir 21/2 **EXISTENCES**

Exposition de photographies proposée par l'Association pour une Solidarité Active. Nos chemins se croisent et s'entrecroisent... dans l'entrelacs des mots, des images et des cases, au gré des rencontres se partagent nos vies, au fil des sens s'éreintent les survies. Ils sont les témoins des luttes sans visages, les guerriers de batailles que l'on croyait hors d'âge, venant à nos portes nous dire les maux sans accusations si fortes qu'elles ternissent nos brios... Partageons ces instants, pour d'aucuns seront ce peut être les derniers.

► Galerie du Théâtre le Colisée - entrée libre



Credit: E. Garnier

Chanson

3/3 KATERINE
Toujours aussi original, Katerine nous fait avec son nouvel album un style beaucoup plus tendre et plus intime que celui de ses derniers tubes

► Théâtre le Colisée à 20h30
Tarifs : 25€ - Tarif réduit : 17,5€ - Tarif jeune : 12,5€

#MJ42

1/2 **Permanence de l'UDAF**
14h-18h

6-24/2 **Exposition PolarLens «Sur les Pas d'Hammett»**
En libre accès de 13h30 à 18h

7/2 **Club Intensif Jeunes par le Pôle Emploi**
14h-15h30

8/2 **Kfé Métiers : les métiers du bâtiment**
14h/16h

► #MJ42 Pour tous les jeunes, collégien à jeune adulte, pas de tranche d'âge fixe
Tout est gratuit. Pas d'inscription. Pas d'adhésion.
Lundi au vendredi, 9h/12h30 et 13h30/18h
42, rue Gambetta à Lens - 03 21 08 03 40

Pour vous les femmes

25/2 JOURNÉE DE LA FEMME ET DU BIEN-ÊTRE
Par l'association « Cartable du Sourire », portée par les élèves de l'IUT de Lens, qui vient en aide à certaines écoles de la province de Ouazazate, au sud du Maroc.

► Salle Jean Nohain de 13h à 19h - 3€, gratuit pour les moins de 10 ans - Infos 06 99 55 67 00 / 06 24 85 69 28



Associations

11/2 LOTO NOCTURNE
Organisé par l'association Dynamique

► Salle Jean-Nohain à 18h - info au 06 28 56 24 86

19/2 LOTO
Organisé par les étudiants de l'IUT de Lens au profit du projet « Sourires sans frontières » au profit de l'association IDACT venant en aide aux enfants du Maroc.

► Salle René-Houdart à 15h - info au 06 41 19 29 47

26/2 LOTO
Organisé par le Judo jujitsu Club lensois

► Salle René-Houdart à 15h - Infos au 06 24 85 97 59

Football

5/2 TOURNOI DE FOOT EN SALLE
Organisé par l'USOL

► Salle Coubertin du stade Léo-Lagrange de 8h à 20h



Théâtre

10/2 QUE LA MEILLEURE GAGNE

L'été, dans une station balnéaire, Yohan, un jeune et séduisant maître d'hôtel affole et fait tourner la tête de la clientèle féminine locale. Notamment Marthe Mangin, célèbre actrice à la carrière en berne qui cherche un partenaire de charme pour remonter « Chéri » de Colette. Pourquoi pas avec le charismatique Yohan ? L'arrivée impromptue de Gérard à la vie tumultueuse et à la truculence naturelle qui doit régler un passif avec la tragédienne cabotine, provoque quelques remous. C'est bientôt l'affrontement entre eux deux mais un fait divers local va complètement bouleverser leur relation « explosive ».

► Théâtre le Colisée à 20h30
Tarifs : 25€ - Tarif réduit : 17,5€ - Tarif jeune : 12,5€



Réunion publique

7/2 TEMPS D'ÉCHANGES

La Municipalité vous invite à un temps d'échanges entre habitants et élus

► Salle Jacques-Brel à 18h30

♥ Notre coup de cœur

11/2 BAL COSTUMÉ : «LA DANSE ET SON DOUBLE»
Devenu incontournable, le grand bal costumé du Louvre-Lens revient cette année avec une proposition autour du miroir ! Dress code : transformez-vous en «boule à facettes» pour briller de mille feux en accessoirisant vos vêtements avec le plus de miroirs possible ! Vous venez à plusieurs ? Jouez sur l'effet miroir en vous habillant exactement de la même façon !

► Musée du Louvre-Lens de 19h à 20h30 - A partir de 8 ans - Tarifs : 5€ - Tarif réduit : 3€ (réservation conseillée)



Je trie, nous trions,
naturellement!

IMPORTANT CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES DÉCHETS

DÉCHETS
RECYCLABLES



ORDURES
MÉNAGÈRES



RAPPEL

Conformément au règlement de propreté* de la Ville de Lens. La présentation des déchets doit uniquement être effectuée :

**LA VEILLE DES JOURS DE COLLECTE
À PARTIR DE 19H00**

OU

**LE MATIN MÊME DE LA COLLECTE
AVANT 06H00.**

* Le non-respect de la consigne de présentation des déchets peut vous exposer à une amende comprise entre 150 à 450 €.

Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter le n° vert gratuit

N° Vert 0 800 596 000

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>

